



UNVANIEZH AR GELENNERIEIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

## BODADEG VEUR UGB

### D'ar sadorn 16 a viz du 1996

etre 10 eur ha 17 eur

IUFM Sant-Brieg, 1 straed Théodule Ribot  
(da vezañ gwiriet)

Kasit ho kinnigoù, mirit ho teziad  
ha degasit izili nevez ganeoc'h.

sekretouriezh : Yann-Glaod MORVAN, 34 straed La Théaudais, 35780 LA RICHARDAIS

**Galv d'an holl izili**

Ho pezit soñj eus hon c'heneiled  
o kregiñ gant ar vicher !

**EZHOMM BRAS 'ZO**  
eus ho pennadoù, fichennoù, dielloù...

a-benn embann, da vare ar vodadeg veur,  
n<sup>enn</sup> gentañ hon c'helaouenn bedagogel

**"KELENN"**

kasit anezho a-raok fin miz gwengolo da  
Anna Ar Beg, 5 allée du Gacét, 35000 ROAZHON

**YALC'HADOU-STUDI 1996**  
war ar brezhoneg

*Luc'heilit ha dasparzhit ar fichennoù en-dro deoc'h,  
kerkent ha resevet ar c'hannadig-mañ  
evit reiñ da c'houzout d'an dud e c'hellont goulenn skoazell diganeomp.*

**KSDS**

*evit tud Penn-ar-Bed nemetken*

-Yalc'hadoù-hañv an holl skolaerien ha kelennerien evit stajoù brezhoneg ur  
sizhunvezh (follennoù melen)

-Yalc'hadoù-bloaz evit an danvez-skolaerien ha danvez-kelennerien brezhoneg  
(teuliadoù roz)

**UGB**

*evit an holl skolaerien ha kelennerien  
war-bouez re Benn-ar-Bed*

-Yalc'hadoù-hañv an holl skolaerien ha kelennerien evit stajoù brezhoneg ur  
sizhunvezh (follennoù gwer)



**UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG**

"An Douarenn", 21, stradaed an Tier-Barn 56000 Gwened

**YALC'HADOÙ-HAÑV UGB**

**1996**

N'ankouait ket kenstagañ ouzhi ar follenn-mañ : ho testi-staj sinet hag ho follenn-emezelañ da UGB ma n'eo ket bet kaset c'hoazh  
(n'oubliez pas de joindre votre attestation de stage, et votre cotisation à UGB si elle n'a pas déjà été transmise)

ANV nom	RAGANV prénom	
GANET D'a né le	E à	OAD âge
CHOMLECH : domicile		PELLGOMZ téléphone

ANV HA CHOMLECH AR SKOL (kelennerien war ar stern) nom et adresse de l'établissement d'exercice(enseignants en service actif)	PELLGOMZ
--	----------

ANV HA CHOMLECH AR SKOL-STUMMAÑ (danvez-kelennerien) nom et adresse de l'établissement de formation (élèves-enseignants)	PELLGOMZ
---	----------

STATUD : kelec'hiañ an titouroù rekis (statut : entourer les mentions adéquates)

a) KENTAN DEREZ (1er degré)	EIL DEREZ (2d degré)								
b) PE1 PE2 stajiad titlad	PLC1	PLC2	MA	AE	PEGC	CAPESIAD	AGREGAD		
c) PUBLIK	KATOLIK		DIWAN						
d) UNYEZHEK	DIVYEZHEK								

Goulenn a ran digant UGB ur yalc'had-studi evit ar staj-mañ :  
Je sollicite une bourse d'étude auprès d'UGB pour le stage suivant :

LECH lieu	AOZET GANT organisme					
PRANTAD dates	KOUST Prix					
LIVE (niveau)	1	2	3	4	5	6

Disentez Burev UGB  
décision du bureau d'UGB

Goulenn nac'het (refus)  
Abegoù (motif)

Goulenn degemeret (accord)

Deiziad ha sinadur Prezidant UGB  
date et signature du Président d'UGB



## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

### YALC'HADOÛ-HAÑV UGB 1996

#### Piv a c'hell goulenn yalc'had-hañv UGB ?

An holl gelennerien ha danvez-kelennerien : kentañ hag eil derez, publik, katolik (divyezhek pe get) ha Diwan (war-bouez re Benn-ar-Bed, skoazellet gant KSDS)  
Gant ma vent izili UGB bet paeet o skodenn-vloaz gante  
Goulennit ar follenn emezelañ ha kasit anezhi en-dro, asambles gant ho skodenn da :  
Anna AR BEG, 5 allée du Gacet, 35200 ROAZHON

#### Kementad ar yalc'had

War-dro an hanter eus priz staj ur sizhunvezh (600 FF evit ur staj e 1995)

#### Penaos goulenn ?

Goude bezañ heuliet ar staj ha paeet ho skodenn-vloaz da UGB e vo leuniet ar follenn-goulenn-mañ ha kaset da :  
Alan HINAULT, Forville, 22120 HILLION  
asambles gant an testeni-staj sinet gant ar rener(tez) o venegiñ koust ar staj-se.  
Studiet 'vo ho koulenn gant burev UGB e miz here 1996.

### BOURSES D'ÉTÉ 1996 DE L'UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON

#### Bénéficiaires

Tout enseignant ou élève-enseignant du primaire ou du secondaire, public, catholique (bilingue ou non) et Diwan (excepté ceux du Finistère qui reçoivent l'aide de KSDS)

A jour de sa cotisation à UGB (Union des Enseignants de Breton).

demandier et retourner la feuille d'adhésion à UGB avec votre cotisation 1996 à :  
Anna AR BEG, 5 allée du Gacet, 35200 ROAZHON

#### Montant de la bourse

Environ la moitié du coût d'un stage d'une semaine (600 FF pour un stage en 1995)

#### Dossier

A la suite de votre stage et après vous être acquitté de votre cotisation 1996 à UGB, remplissez le formulaire ci-joint, joignez y l'attestation de stage mentionnant le coût de celui-ci, signée par le Directeur (-trice) et expédiez le tout à :  
Alan HINAULT, Forville, 22120 HILLION

Votre demande sera examinée par le bureau d'UGB en octobre 1996

### Evit peseurt stajoù ? / Quels stages ?

Forzh peseurt staj ur sizhunvezh (30 eurvezh d'an nebeutañ) / Tout stage d'une semaine (30 heures minimum)

- SEFOCEPE, Université de Rennes 2-BREIZH UHEL, Avenue Charles Tillon, 35044 ROAZHON CEDEX
- KEAV, 22 Hent Moulhouen, 29000 KEMPER
- ROUDOUR BP 24, 29690 AN UHELGOAD
- STUMMDI, BP2, 29450 SIZUN
- AN OALED, 29870 TREGLONOU
- SKOL-VEUR HANV BREIZH, 5 straed Pasteur, 56100 AN ORIENT
- Skol an Hanternoz, Ar Falz, Kafe Bara-Amannenn...

## KREIZENN STUMMAÑ an DANVEZ SKOLAERIEN

Keraniou, 29233 KLEDER - Ti Bras, 22700 LOUANEG

Ur gengevredigezh ez eo KSDS, bet savet gant DIWAN, DIHUN hag Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg. Degas skoazellet d'ar gelennerien en o stummadur war ar brezhoneg eo pal KSDS. Harpet eo KSDS gant Kuzul-Meur Penn-ar-Bed

### YALC'HADOÛ-STUDI 1996-97 EVIT AN DANVEZ-KELENNERIEN (KSDS-KUZUL-MEUR PENN-AR-BED)

#### Piv a c'hell goulenn ur yalc'had-studi digant KSDS ?

An holl danvez-kelennerien brezhoneg, kentañ hag eil derez, publik; katolik ha Diwan, o chom e Penn-ar-Bed, enskrivet e unan eus ar skolioù-mañ hag oc'h heuliañ ur stummadur aketus:

- IUFM Sant-Brieg : PE1 Diwan  
PE1 publik hep yalc'had-studi a-berzh an Deskadurezh-Stad  
PLC1 (CAPES brezhoneg diavaes) dic'hopr ha diyalc'h
- CFP Diwan :stajidi lañ bloavezh nann c'hopret.
- UCO Arradon : studierien o prientiñ an diplom "kelenn divyezhek".
- CFP Gwened ha Brest : PE1 nann yalc'had o prientiñ kenstrivadeg ar skolioù divyezhek katolik
- UHB Roazhon : studierien ar vestroniezh ispisializet "kelenn divyezhek brezhoneg-galleg"  
(da vezañ krouet)

#### Kementad ar yalc'had

Etre 10 000 ha 20 000 lur evit ar bloavezh 1996-97  
da vezañ paeet en ur wech e miz kerzu 1996

#### Penaos goulenn ?

Leuniañ an teuliad-mañ da vezañ kaset, a-raok fin miz here, da :

Jean-Dominique ROBIN,  
Prezidant KSDS,  
Ti Bras, 22700 LOUANEG

asambles gant :

- Un testeni-enskrivadur en unan eus ar skolioù-mistri-mañ ;
- Un testeni o venegiñ ar sammad paeet ganeoc'h evit an enskrivadur hag ar frejoù pedagogel ;
- Un RPG (Rummad Perzhioù ar Gont-Bank ;
- Ur fichenn disklêriañ ar familh, m'ho peus bugale ;
- Un testeni-feurmiñ m'ho peus ranket lojañ war al lec'h ;
- Ul lizher o tiplegañ kement tra a c'hellfe pouezañ war an diviz reiñ ur yalc'had deoc'h ;

### BOURSES D'ÉTUDE 1996-97 (KSDS-CONSEIL-GÉNÉRAL DU FINISTÈRE)

KSDS est une fédération réunissant DIWAN, DIHUN et l'Union des Enseignants de Breton, dont le but est d'aider les enseignants qui poursuivent une formation en breton. KSDS reçoit l'aide du Conseil Général du Finistère.

#### Bénéficiaires

Tout élève-enseignant du primaire ou du secondaire se destinant à l'enseignement en breton (public, catholique, Diwan) résidant dans le Finistère et inscrit dans l'un des établissements de formation suivants :

- IUFM de Saint-Brieuc : PE1 Diwan  
PE1 public non allocataire de l'Éducation Nationale  
PLC1 (CAPES externe de breton) non salarié et non-allocataire stagiaires de 1ère année non-salariés
- CFP Diwan : étudiants préparant le diplôme "enseignement bilingue"
- UCO d'Arradon : PE1 non allocataires préparant le concours externe privé pour les classes bilingues catholiques
- CFP de Vannes et Brest : PE1 non allocataires préparant le concours externe privé pour les classes bilingues catholiques
- UHB Rennes : étudiants de la maîtrise "enseignement Bilingue Breton-français" en cours de création;

Montant de la bourse  
Entre 10 000 et 20 000 FF, pour l'année 1996-97

Dossier

Remplissez le dossier ci-joint et expédiez le, avant fin octobre à :  
Jean-Dominique ROBIN, Président de KSDS, Ti Bras, 22700 LOUANEG

Joignez-y :

- Le certificat d'inscription et d'assiduité à l'un des instituts de formation ci-dessus.
- L'attestation de paiement des frais d'inscription.
- Un RIB
- (Une fiche familiale d'état civil si vous avez des enfants à charge)
- (Une quittance de loyer attestant que vous avez dû louer sur le lieu de votre formation, si c'est le cas)
- (Un courrier faisant valoir tout élément en faveur de l'attribution de cette bourse)

Votre demande sera examinée par le bureau de KSDS en novembre 1996.

En cas d'un rejet de votre demande, vous en serez averti(e) par KSDS

Si avis favorable, votre dossier sera transmis pour paiement au Conseil Général du Finistère, en décembre 1996.

EVIT MONT E DAREMPRED GANT KSDS

- PREZIDANT : Jean-Dominique ROBIN, Ti Bras, 22700 LANNUON (UGB)  
- SEKRETOUR : Yannig BARON, 72, stradaed Texier-Lahouille, 56000 GWENED (DIHUN)  
- TENZOROUR : Andreu LAVANANT, Kerangi, 29870 LANNILIZ (DIWAN)

EVIT EN EM ENSKRIVAÑ E UNAN EUS AR STUMMADURIOÙ-KELENNERIEEN

1. IUFM de BRETAGNE,  
1 rue Théodule Ribot, BP 4502, 22045 SAINT-BRIEG CEDEX 2  
pellg 96.33.17.89  
pelleil 96.33.13.41
2. KEVRENN GELTIEK  
DÉPARTEMENT DE BRETON ET CELTIQUE  
UFR LANGUES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES  
6, avenue Gaston Berger,  
UNIVERSITÉ DE HAUTE-BRETAGNE  
35 043 ROAZHON CEDEX  
pellg : 99.14.17.03  
99.14.17.05
3. UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST  
Le Vincin, BP 17, 56610 ARRADON  
pellg 97.46.33.61  
pelleil 97.46.33.62
4. KREIZENN-STUMMAÑ MISTRI DIWAN  
CENTRE DE FORMATION DES MATTRES DIWAN  
ZA Sant Ernel  
BP 156, 29411 LANDERNE CEDEX  
pellg 98.21.33.69  
98.21.34.95  
pelleil 98.21.31.84

KREIZENN STUMMAÑ an DANVEZ-SKOLAERIEEN

YALC'HADOÛ-STUDI 1996-97  
evit an danvez-kelennerieen nann-c'hopret

ANV	RAGANV	
ANV PLAC'H		
GANET D'a	E	OAD
CHOMLEC'H :		PELLGOMZ
ANV HA CHOMLEC'H AR SKOL-STUMMAÑ (danvez-kelennerieen) nom et adresse de l'établissement de formation (élèves-enseignants)		PELLGOMZ

O PRIENTIN : kelc'hiañ an diplom rekis (inscrit à la préparation de : entourer la mention adéquate)

- a) Kenstrivadeg Publik Diavaes Kelennerieen ar Skolioù  
Premier Concours Externe de Recrutement de Professeurs des Écoles (PE1->CERPE)
- b) Kenstrivadeg Prevez Kelennerieen ar Skolioù (katolik)  
Second Concours externe de Recrutement de Professeurs des Écoles (catholiques)
- c) Kenstrivadeg Prevez Kelennerieen ar Skolioù (Diwan)  
Second Concours externe de Recrutement de Professeurs des Écoles (Diwan)
- d) Diplom "Kelenn Divyezhek" SVKK  
diplôme "Enseignement Bilingue" de l'UCO
- e) Mestroniezh "Kelenn Divyezhek Brezhoneg-Galleg" SVBU  
Maîtrise "Enseignement Bilingue Breton-Français" de l'UHB
- f) KAPES brezhoneg diavaes (PLC1)  
CAPES externe de breton
- g) KAFEP brezhoneg

Goulenn a ran digant KSDS ur yalc'had-studi evit talañ ouzh frejoù ar stummadur-mañ  
Je sollicite de KSDS une bourse d'étude en raison des frais occasionnés par cette formation

Prometiñ a ran resteurel ar sammad-se en e bezh da deñzorour KSDS e kenkaz n'ez afen ket  
da benn gant ar stummadur-mañ pe n'ez afen ket d'an arnodennoù.  
Je m'engage à reverser la totalité de cette bourse au trésorier de KSDS en cas d'interruption de la formation ou de non-présentation aux épreuves du diplôme ou concours

Deiziad ha sinadur  
date et signature

**ABEGOÙ AR GOULENN** (exposé des motifs)

**Kargoù ho stummadur** (charges de la formation)

1. Daoust hag ur yalc'had-studi ho peus a-berzh an Deskadurezh-Stad ? (PEI ha PLC1 an IUFM : kasit un testeni o prouñ n'ho peus bet yalc'had ebet) **YA KET**
2. Daoust hag ur yalc'had bennaket all ho peus a-berzh ar Stad ? Pehini ? Pegement ar bloaz ? **YA KET**
3. Kementad ar mizoù-enskrivañ (IUFM, UHB) (testeni-paeañ)
4. Kementad ar mizoù pedagogel (CFP, UCO) (testeni-paeañ)
5. Hed etre ho chomlec'h ha lec'h ho stummadur : km
6. Ha ranket ho peus feurmiñ ul lojeiz el lec'h-se ? (testeni-feurmiñ) **YA KET**

**Stad sokial** (situation sociale)

1. Dibar(ez) Dimezet koublad dieub
2. Niver a vugale e karg :
3. Daoust hag ur post labour gopret 'zo gant ho pried ? Pehini ? **YA KET**
4. Daoust hag ul labour gopret reoliek ho peus ar bloaz-mañ ? Pehini ? (evezhier, MA...) **YA KET**
5. Daoust hag ul labour gopret reoliek ho poa warlene ? Pehini ? **YA KET**

**Paeamant ar yalc'had-studi :** CCP BANK KEF ESPERN

Bank Dorikell Niverenn ar gont alc'hwez

Anv ha chomlec'h an emsavadur-bank :

**Kinnig KSDS**

a) Goulenn nac'het abegoù :

b) Goulenn degemeret kementad kinniget :

Prezidant KSDS, e \_\_\_\_\_ d'a \_\_\_\_\_ 1996 (sinadur)

**Disentez Kuzul-Meur Penn-ar-Bed** (décision du Conseil général du Finistère)

a) Goulenn nac'het (refus) abegoù (motif) :

b) Goulenn degemeret (accord) kementad (montant) :

Deiziad ha siell ar C'huzul-Meur (date et cachet du Conseil Général)

**KSDS**  
Keraniou, 29233 KLEDER - Ti Bras, 22700 LOUANEG

**YALC'HADOÙ-HAÑV KSDS-KUZUL-MEUR PENN-AR-BED 1996**

N'ankouait ket kenstagañ ouzh ar folleñ-mañ : ho testeni-staj sinet, ur RIB... hag ho folleñ-emezelañ da UGB ma n'eo ket bet kaset c'hoazh (n'oubliez pas de joindre votre attestation de stage, un RIB... ainsi que votre cotisation à UGB si elle n'a pas déjà été transmise)

ANV nom RAGANV prénom  
GANET D'a né le E à OAD âge  
CHOMLEC'H : domicile PELLGOMZ téléphone

ANV HA CHOMLEC'H AR SKOL (kelennerien war ar stern) nom et adresse de l'établissement d'exercice(enseignants en service actif) PELLGOMZ

ANV HA CHOMLEC'H AR SKOL-STUMMAÑ (danvez-kelennerien) nom et adresse de l'établissement de formation (élèves-enseignants) PELLGOMZ

STATUD : kelc'hiañ an titouroù rekis (statut : entourer les mentions adéquates)

- a) KENTAÑ DEREZ (1er degré) EIL DEREZ(2d degré)  
b) PE1 PE2 stajiad titlad PLC1 PLC2 MA AE PEGC CAPESIAD AGREGAD  
c) Skoazellerez Skol-Vamm (ASEM)  
d) PUBLIK KATOLIK DIWAN  
UNYEZHEK DIVYEZHEK

Goulenn a ran digant KSKS ur yalc'had-studi evit ar staj-mañ :  
Je sollicite une bourse d'étude auprès de KSDS pour le stage suivant :

LECH lieu AOZET GANT organisme  
PRANTAD dates  
KOUST  
Prix LIVE 1 2 3 4 5 6  
niveau

BANK

RIB

KinnigBurev KSDS proposition du bureau de KSDS

Goulenn degemeret (accord)  
Goulenn nac'het (refus)  
Abegoù (motif)

Deiziad ha sinadur Prezidant KSDS date et signature du Président de KSDS

Disentez Kuzul-Meur 29 décision du conseil général

Deiziad ha siell ar C'huzul-Meur date et cachet du Conseil Général

## KREIZENN STUMMAÑ an DANVEZ SKOLAER IEN

Keraniou, 29233 KLEDER - Ti Bras, 22700 LOUANEG

Ur gengevredigezh ez eo KSDS, bet savet gant DIWAN, DIHUN hag Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg. Degas skoazell d'ar gelennerien en o stummadur war ar brezhoneg eo pal KSDS. Harpet eo KSDS gant Kuzul-Meur Penn-ar-Bed

### YALC'HADOÙ-HAÑV 1996

KSDS-KUZUL-MEUR PENN-AR-BED

*Piv a c'hell gouenn yalc'had-hañv KSDS ?*

An holl gelennerien ha danvez kelennerien : kentañ ha eil derez, publik, katolik (divyezhek pe get) ha Diwan (ha skoazelerezed ar skolioù-mamm divyezhek) o kemer perzh en ur staj brezhoneg war o amzer vak ha war o c'houst, gant ma vent o chom e Departamant Penn-Ar-Bed, ha gant ma vent izili UGB bet paeet o skodenn vloaz gante (nemet ar skoazelerezed) Goulennit ar follenn emezelan da UGB ha kasit anezhi en-dro, asambles gant ho skodenn da : Anna AR BEG, 5 allée du Gacel, 35200 ROAZHON

**Kementad ar Yalc'had**

War-dro an hanter eus priz staj ur sizhunvezh (600 FF evit ur staj e 1995)

**Penaos gouenn?**

Goude bezañ heuliet ar staj ha paeet ho skodenn-vloaz da UGB e vo leuniet ar follenn-gouenn-mañ ha kaset da : Jean-Dominique ROBIN, Ti Bras, 22700 LOUANEG asambles gant an testeni-staj sinet gantrener(ez) ar staj o venegiñ koust ar staj-se hag ho RIB. Studiet 'vo ho koulenn gant burev KSDS e miz here 1996 ha kaset da Kuzul-Meur Penn-ar-Bed evit bezañ paeet.

### BOURSES D'ÉTÉ 1996 (KSDS-CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE)

*KSDS est une fédération réunissant DIWAN, DIHUN et l'Union des Enseignants de Bretagne, dont le but est d'aider les enseignants qui poursuivent une formation en breton. KSDS reçoit l'aide du Conseil Général du Finistère.*

**Bénéficiaires**

Tout enseignant ou élève-enseignant du primaire ou du secondaire, public, catholique (bilingue ou non) et Diwan, participant à un stage de breton sur son temps libre et à ses frais ainsi que les assistantes maternelles (ASEM), résidant dans le Finistère,

et à jour de sa cotisation à UGB (Union des Enseignants de Bretagne), sauf pour les ASEM demander et retourner la feuille d'adhésion à UGB avec votre cotisation 1996 à : Anna AR BEG, 5 allée du Gacel, 35200 ROAZHON

**Montant de la bourse**

Environ la moitié du coût d'un stage d'une semaine (600 FF pour un stage en 1995)

**Dossier**

À la suite de votre stage et après vous être acquitté de votre cotisation 1996 à UGB, remplissez le formulaire ci-joint, joignez y l'attestation de stage mentionnant le coût de celui-ci, signée par le Directeur (la Directrice) du stage, ainsi que votre RIB. Expédiez le tout à : Jean-Dominique ROBIN, Ti Bras, 22700 LOUANEG. Votre demande sera examinée par le bureau de KSDS en octobre 1996 et transmis pour paiement au Conseil Général du Finistère, si avis favorable. Dans le cas contraire, le refus de KSDS vous sera notifié et expliqué.

### Evit peseurt stajoù ? / Quels stages ?

Forzh peseurt staj ur sizhunvezh (30 eurvezh d'an nebeutañ) / Tout stage d'une semaine (30 heures minimum)

- SEFOCEPE, Université de Rennes 2-BREIZH UHEL, Avenue Charles Tillon, 35044 ROAZHON CEDEX
- KEAV, 22 Hent Moulouen, 29000 KEMPER
- ROUDOUR, BP 24, 29690 AN UHELGOAD
- STUMMDI, BP 2, 29450 SIZUN
- AN OALED, 29870 TREGLONOU
- SKOL-VEUR HAÑV BREIZH, 5 straed Pasteur, 56100 AN ORIENT
- Skol an Hanternoz, Ar falz, Kafe Bara-Amannenn...

## SYNDICAT OCCITAN DE L'EDUCATION

BP 136 / 33305 LORMONT cedex  
☎ et Fax : 56-06-07-72

**BUREU SINDICAL :**

Secrétari general : Christian Benaret, 4 rue du Plant 68230 Zimmerbach  
Secrétari adjunt : François Torrente, 8 rue Jean Marie, La Carrière, 33380 Mios  
Clavire : Yves Raudier, 27 avenue Jean Cocteau, 33310 Lormont

**Secretaris regionals :**

Académie de Bordeaux : Jaumea Besauzène, 46 av. de Pioche, 64200 Biarritz, Euskadi  
Académie de Toulouse : Pascal Thomas, 7 rue des saules, 31400 Toulouse, Tél : 61-55-59-56  
Académie de Montpellier et département de l'Ardèche : Patrick Albert, 14 rue des bêtres, 34570 Pignan, Henri Fruiteau, 17 rue Louis Laget, 30900 Nîmes  
Académies d'Aix et Nice et département de la Drôme : Jean-Claude Babois, Place de l'enfer, 83790 Pignans  
Hors Occitanie : Claude Fraisse, 5 impasse des Bergeronnettes, 30700 UZÈS

Le 29 AVR 1996

Monsieur,

Nous vous serions très reconnaissant de bien vouloir lire ce communiqué aux adhérents du mouvement dont vous êtes le responsable.

"Le Syndicat Occitan de l'Education (S.O.E.) souhaite être présent lors des prochaines élections professionnelles, qui se dérouleront à la fin de l'année 1996, pour élire les représentants des enseignants des collèges et des lycées publics aux différentes commissions paritaires académiques et "nationales".

Concernant ces dernières, le S.O.E. propose aux enseignants aisaciens, basques, bretons, catalans, corses et flamands de se joindre à leurs collègues occitans pour faire entendre la voix des peuples de France lors de ces élections.

Nous avons de nombreuses préoccupations et revendications en commun.

L'enseignement de nos langues respectives se heurte toujours à une administration rebelle à toute évolution : bénévolat et volontariat sont à la base de la politique ministérielle dans ce domaine. Notre patrimoine, notre histoire sont les éternels oubliés des programmes scolaires bâtis sur une idée uniforme de l'état français.

Pour une grande majorité, nos jeunes collègues sortant des L.U.F.M. sont contraints à l'exil vers des académies du nord, dites déficitaire.

Le système d'éducation nationale demeure un monstre centralisé incapable de proposer des solutions aux problèmes de violence et d'échec scolaire.

Face à des grands syndicats qui n'ont jamais voulu, malgré les bonnes paroles, faire évoluer le système pour une meilleure prise en compte au sein de l'Education Nationale des réalités des différents peuples de France, nous devons nous mobiliser et mettre en avant nos revendications.

Tout collègue intéressé pour soutenir cette démarche unitaire ou se joindre aux listes, peut s'adresser au S.O.E. : BP 136, 33305 LORMONT cedex"

Nous vous remercions par avance et vous adressons toutes nos cordiales salutations.

LE BUREAU SYNDICAL

SYNDICAT OCCITAN DE L'EDUCATION / BP 136 / 33305 LORMONT cedex  
Enregistré à la préfecture de Bordeaux sous le numéro 4487



- 4 -

## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56 000 Gwened

le 29 mai 1996

Jean-Dominique ROBIN  
Président de  
L'Union des Enseignants de Breton  
Ti Bras, 22300 LOUANEG  
Tél / fax : 96.48.01.54

à M. SALLES-LOUSTAU  
Inspecteur Général  
de l'Éducation Nationale  
pour les langues et cultures régionales

Monsieur l'Inspecteur Général,

J'ai l'honneur de vous adresser ce courrier au nom de notre Union ainsi qu'au nom de :

- M. Michel SOHIER, Président de l'APEEB-DIVYEZH (Association des Parents d'Élèves pour l'Enseignement du Breton à l'École Publique),
- M. André LAVANANT, Président de DIWAN,
- M. Yannig BARON, Président de DIHUN (Association des Parents d'Élèves pour l'Enseignement du Breton dans les écoles catholiques),

afin de solliciter de votre bienveillance une entrevue avec vous-même, en présence des responsables de l'Académie de Rennes, pour vous faire part de nos propositions en matière de formation et de recrutement des enseignants de/en breton (1er et 2d degré).

Ainsi que vous le savez, l'Académie de Rennes est en effet confrontée à une crise de recrutement au vu des besoins croissants et nouveaux de l'enseignement du/en breton, en particulier pour les filières bilingues.

Or, il nous semble qu'une des causes essentielles de cette situation est l'inadéquation des actuels concours de recrutement (CAPES-CAFEP et Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles) tant au cursus des étudiants qu'aux besoins actuels de l'enseignement des langues régionales.

Dans l'espoir qu'une réponse positive de votre part permettra de renouer le dialogue qui a prévalu au cours des années passées, nous vous assurons, Monsieur l'Inspecteur Général, de nos sentiments les plus respectueux.

Pour le collectif:  
J.D. ROBIN



- 5 -

## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56 000 Gwened

le 11 Juin 1996

Jean-Dominique ROBIN  
Président de  
L'Union des Enseignants de Breton  
Ti Bras, 22300 LOUANEG  
Tél / fax : 96.48.01.54

à M. SALLES-LOUSTAU  
Inspecteur Général  
de l'Éducation Nationale  
pour les langues et cultures régionales  
s/c de M. le Recteur de l'Académie de Rennes

Monsieur l'Inspecteur Général,

Nous vous remercions de bien vouloir nous recevoir demain, mercredi 12 juin à 13 heures au Rectorat d'Académie de Rennes, avec Diwan, Dihun et l'APEEB à propos des problèmes de recrutement des enseignants.

Nous ressentons durement, en effet, le peu de suivi de suivi donné cette année aux courriers d'une association comme la nôtre, particulièrement attachée à la mission de service public qui est celle du Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous nous réjouissons, certes, de la régularité et de l'apparente facilité des contacts de DIWAN avec les représentants du Ministère, comme pour SEASKA dont Monsieur JUTANT a honoré de sa présence la fête du 12 mai dernier à Sanpere (St-Pée-sur-Nivelle).

Mais il serait contraire à cette mission et grandement préjudiciable à l'avenir des langues régionales que l'Éducation Nationale se décharge progressivement de leur enseignement pour le confiner au seul secteur associatif ainsi marginalisé.

Il nous semble, au contraire, qu'à l'instar de ce qui existe ailleurs, il appartient à l'E.N. de proposer aux familles le choix, en son sein, entre les trois filières que sont l'initiation, l'enseignement bilingue paritaire et l'immersion linguistique.

Cette dernière y trouverait enfin la reconnaissance qu'elle mérite, bien différente d'une relative courtoisie envers les associations qui continuent d'assumer les lourdes charges de sa promotion et de son suivi dans le secondaire.

Est-il déraisonnable, d'ailleurs, de penser que leur asphyxie suivrait de peu le moment où on en aurait fait la dernière ressource d'une demande parentale que l'on permet de moins en moins à l'École Publique de satisfaire ?

Qu'en est-il, en effet, du droit à l'enseignement du/en breton affirmé dans la circulaire ministérielle du 7 avril 1995 ?

La demande parentale en enseignement bilingue ne peut être satisfaite faute d'un recrutement approprié d'enseignants compétents :

- 3 refus d'ouverture de classes primaires dans le Morbihan en 1995 ; déficit de 5 à 6 enseignants dans le Finistère à la rentrée 1996 ; incompatibilité du statut des maîtres bilingues du Morbihan avec le statut de maître-formateur ; déficit d'enseignants pour les matières enseignées en breton dans les sections bilingues des collèges ; absence de continuité réelle dans les lycées...

Quant à l'initiation dans les écoles primaires, non seulement elle est réduite à des initiatives anecdotiques, faute d'un typage des postes et d'un suivi d'une classe sur l'autre, mais elle est désormais concurrencée par l'introduction des langues étrangères dès le CE1.

L'heure hebdomadaire d'option facultative qui nous est consentie de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (là où le corse a statut de LV1 !) est insuffisante pour asseoir des acquisitions linguistiques durables dont tout professeur de langue reconnaît qu'elles nécessitent au moins deux heures.

Enfin, certains chefs d'établissement posent comme règle que les élèves qui ont choisi le latin en 5<sup>ème</sup>, tout en continuant le breton, abandonnent systématiquement ce dernier au profit du latin à partir de la 4<sup>ème</sup> : Ce dictat mériterait pour le moins une mise au point rectorale...

Les 3 heures hebdomadaires d'option obligatoire de breton à partir de la 4<sup>ème</sup> (LV2) ou de la seconde (LV3) sont presque partout réduites à 2 heures, comme au Lycée Kerichen de Brest où l'enseignement correspondant du portugais bénéficiait cette année de 5 heures !

Le Rectorat argue des faibles effectifs dans les cours de breton pour justifier ces ponctions horaires... Mais comment espérer des effectifs plus importants quand la brochure présentant le collège aux familles ne mentionne pas l'option breton ? Quand on décourage les élèves en regroupant dans le même cours les débutants complets et les élèves ayant suivi 3 années de breton ? Quand les chefs d'établissement font de l'option breton en 4<sup>ème</sup> la voie de garage vers laquelle ils aiguillent les élèves en difficulté qui "génèrent" le cours d'allemand réservé aux "bons éléments" qu'on n'hésite pas à décourager de poursuivre le breton ?

Dans le même temps, le Rectorat refuse depuis des mois de nous communiquer les moyens et les effectifs des cours de portugais, d'italien et de russe... Pourquoi cette gêne ?

En vérité, la Dotation Horaire Spécifique allouée au Rectorat pour le breton est largement insuffisante pour faire face aux nouveaux besoins créés par la poursuite des sections bilingues dans les collèges. Pour y pourvoir, on ponctionne donc les moyens qui devraient être attribués aux options, comme à Plozévet (29), d'autant que c'est sur cette même dotation que sont puisées les heures d'Histoire-Géo dans les sections bilingues des collèges.

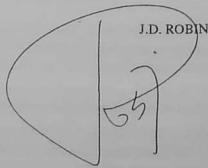
C'est ainsi que là où les effectifs de l'option sont comparables à ceux des autres langues, on ne rétablit pour autant pas la 3<sup>ème</sup> heure réglementaire (Collège Ch. Brochen à Pontreux, 22).

Il n'est donc pas exagéré d'écrire que l'enseignement optionnel du breton est sinistré et qu'il court à une disparition rapide contre laquelle les enseignants ne trouvent plus la force de se battre tant ils se sentent dévalorisés par rapport à leurs collègues.

Jamais avant cette année je n'ai ressenti, chez autant de mes collègues du secondaire, des hommes et des femmes pourtant pleins de foi militante, une telle détresse professionnelle.

Je ne voudrais pas croire qu'on aurait délibérément choisi de les convaincre de la sorte d'aller dépenser leur énergie ailleurs.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur Général, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

J.D. ROBIN  




# UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

An Douarenn, 21 straed an Tier-Barn, 56 000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN  
Président de l'Union des Enseignants de Breton  
Ti Bras, 22300 LOUANEG  
Tél / fax : 96.48.01.54

Le 13 juin 1996

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Finistère  
Directeur des services départementaux  
de l'Éducation Nationale  
KEMPER

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous tenons à vous faire part de notre étonnement à la lecture du courrier que vous avez adressé le 10 juin à M. Fañch JEZEKEL de DIVYEZH-APÉEB, par lequel vous lui annoncez l'impossibilité technique de procéder à l'ouverture d'une classe bilingue à l'école maternelle publique de Kimerch en Pont-ar-Veuzeun à la rentrée de septembre 1996.

S'il est exact que ce site d'implantation n'a pas été présenté lors de la phase de préparation de la carte scolaire 1996-97 précédent le Conseil Technique Paritaire Départemental de printemps, vous n'êtes pas sans savoir que la proposition de ce nouveau site résulte du refus de M. le Maire du Faou d'accueillir dans sa commune la classe maternelle bilingue dont le CTPD avait retenu l'ouverture : ce comportement obtus ne laissait pas aux familles (à la demande desquelles le CTPD a répondu favorablement), d'autre choix que de se tourner vers une commune voisine plus accueillante.

Il s'agit donc bien, dans les faits, de la même demande, du même poste, accueillis, cette fois à bras ouverts, tant par la mairie de Pont-ar-Veuzeun que par l'association locale de parents d'élèves de l'École Publique.

Nous pourrions interpréter le formalisme de votre réponse comme une marque de mauvaise volonté si nous n'avions pas nous-mêmes reconnu antérieurement le souci que vous avez manifesté cette année de mettre à la disposition de l'enseignement bilingue les postes nécessaires à son bon fonctionnement ; si nous ignorions surtout que cette réponse dilatoire est plus probablement motivée par votre inquiétude de ne pouvoir compter à la prochaine rentrée sur un nombre d'enseignants compétents à hauteur de celui des postes bilingues restant à pourvoir...

Nous ne sous-estimons pas cette donnée du problème ; vous savez certainement d'ailleurs que la formation et le recrutement d'enseignants bilingues font actuellement la priorité, non seulement de nos revendications, mais aussi de notre action plus concrète pour motiver des vocations.

Pour autant, il ne nous appartient pas de gérer une crise qui relève de la responsabilité totale de l'Éducation Nationale qui, depuis la circulaire ministérielle du 21 juin 1982, n'a pas su (voulu) anticiper et prendre les mesures concrètes pour assumer le développement prévisible de l'enseignement bilingue.

Nous ne saurions donc admettre qu'une ouverture de poste dont la légitimité a été reconnue par l'instance compétente, au vu d'un effectif qui la justifie pleinement, soit remise en cause en raison de considérations qui ne président pas à ce type de décision.

A l'inverse, en effet, il ne suffit pas non plus qu'un enseignant compétent soit disponible et candidat pour que vous décidiez d'une ouverture bilingue qui ne reposerait pas sur une demande parentale.

C'est donc bien une demande parentale concernant un effectif consistant d'élèves qui préside à une décision du CTPD et non la disponibilité du personnel dont le mouvement relève d'une autre instance, la CAPD.

Il importe d'ailleurs de noter qu'à l'heure actuelle, les opérations de mouvement du personnel ne sont pas achevées et que la carence de candidatures bilingues, bien que probable, est encore hypothétique : c'est en effet au vu de la carte scolaire définitive, après le CTPD de rentrée que celles-ci pourront se déterminer précisément.

A titre d'exemple, il sera certainement plus facile de trouver des candidats pour Ploever après l'ouverture d'un troisième poste qui créera des conditions plus attractives que celles consistant à travailler dans une classe chargée à 4 niveaux...

Car, contrairement à votre réponse à Monsieur JEZEKEL, les opérations de carte scolaire pour l'année 1996-97 ne sont pas achevées : c'est au vu des effectifs réels des écoles le jour de la rentrée que seront arrêtés les derniers ajustements de la carte : de nouvelles fermetures interviennent là où les effectifs n'ont pas atteint les espérances ; ailleurs, c'est l'inverse et la décision d'ouverture peut alors être prise par le CTPD qui suit immédiatement la rentrée.

La prévoyance qui préside à la gestion du contingent de postes d'une IA ménage d'ailleurs une provision de rentrée qui permet de faire face aux ouvertures dont la nécessité est devenue évidente.

Le poste attribué initialement au Faou fait désormais partie de cette provision et rien n'empêche que le CTPD de rentrée ne prononce l'ouverture d'une classe maternelle bilingue à l'école publique de Kimerch, dès lors qu'un nombre consistant de nouveaux élèves y auront été inscrits et que l'IEN aura pu constater leur présence à l'école dès le premier jour de la rentrée scolaire.

Nous ne manquerons pas d'y inciter les familles, afin qu'elles puissent faire valoir le droit qui leur est reconnu par la circulaire ministérielle du 07 avril 1995 et qui, faute de pouvoir être exercé ferait de cette circulaire une supercherie nuisible à la crédibilité de l'Éducation Nationale et de son Ministre.

Monsieur Salles-Loustau, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale pour les langues régionales, que nous avons rencontré hier a insisté pour que les associations de parents et d'enseignants fassent preuve d'une attitude loyale qui positive et crédibilise auprès du public les réalisations en faveur de l'enseignement des langues régionales. Nous n'en attendons donc pas moins de la part des représentants départementaux de l'Institution elle-même.

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux

J.D.ROBIN

Copies pour information à :

- M. JEZEKEL, DIVYEZH-APEEB.
- M.J.Y SALAUN, Pdt de l'Association de Parents d'Élèves de l'École Publique de Kimerch.
- M. le Maire de Pont-ar-veuzem
- M. SALLES-LOUSTAU, IGEN

Francis Favereau  
président des jurys de CAPES de breton

le 5 avril 1996

4 rue Sainte-Anne  
22 200 GUINGAMP

à Monsieur François Bayrou,  
Ministre de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement supérieur et  
de la Recherche

Monsieur le Ministre,

conformément à la suggestion de nous adresser directement à vous (que vous nous aviez faite à la réunion des présidents de concours en décembre 1994), je me permets de vous faire part de mon émotion, ainsi que celle de mes collègues, au vu des ouvertures de postes pour cette année 1996.

J'avais alors regretté devant vous que le nombre de postes ait été ramené de 3 à 2 (soit 2 à l'interne, 2 au CAER, 2 à l'externe, 2 au nouveau CAFEP). De fait, nous avions dû refuser de bons candidats des collèges DIWAN à ce premier CAFEP. Certes, je constate avec satisfaction que le nombre total a été augmenté sensiblement pour 1996 (soit 2 à l'interne, 4 au CAER, 2 à l'externe, 12 - 10 + 2 - au CAFEP), vos services ayant ainsi largement corrigé cette réduction de postes. Mais le nombre d'inscrits n'a pas été à la hauteur de ces chiffres. Les voici : 3 au CAPES interne, 2 au CAER (pour 4 postes), 6 au CAPES externe, 4 au CAFEP.

La raison me semble être la suivante : la rumeur et même la prévision officielle, jusqu'en fin février, voulait que les chiffres de 1995 soient reconduits (soit 2 postes x 4). Plusieurs candidats potentiels ont donc renoncé provisoirement à s'inscrire, notamment au CAFEP, en attendant des jours meilleurs. C'est une négligence de leur part, certes, mais il faut reconnaître qu'un nombre trop restreint de postes est toujours démobilisateur.

Vos services de la rue de Châteaudun m'ont confirmé (le 28 mars, lors de la signature des listes d'admissibilité de l'interne) que les délais avaient posé problème : je n'ai été moi-même averti des ouvertures de postes que le 5 mars. La responsabilité en incomberait aux services du ministère du budget, m'a-t-on dit, car les négociations avec les directions des enseignements privés étaient plus longues que de coutume. Il n'est pas normal, toutefois, que les enseignants en question, soient ainsi pénalisés.

Je pense dès lors qu'il serait opportun de reporter le "religat de postes" prévisible au CAFEP (8 postes), voire au CAER (deux admissibles, un admis, pour 4 postes) ou de reconduire la même proportion pour 1997, ce qui correspond à un besoin pour ces nouveaux établissements sous contrat et quelque peu "pilotes" en matière de pédagogie bilingue. Les enseignants des collèges et lycées DIWAN, informés par vos soins et par moi-même, seraient alors plus nombreux à s'inscrire à ce CAFEP, comme peut-être pour certains au CAER. Sinon, l'ouverture de 1996 à "contretemps" risque d'être perçue comme une manœuvre quelque peu dilatoire, voire quelque peu machiavélique.

LANGUES  
SCIENCES SOCIALES  
ARTS, LETTRES, COMMUNICATION  
SCIENCES HUMAINES  
SPORTS

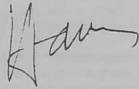


Vous n'êtes pas sans savoir que votre politique en matière de langues et cultures régionales est grandement appréciée, en Bretagne au moins, rompant ainsi avec un bon siècle de "tradition républicaine jacobine" et vingt ans de concessions sous la pression. Il serait dommage que ce quiproquo malheureux brouille le nouvel engagement de la puissance publique en faveur du breton, d'autant que certains responsables politiques, apparemment mal informés ou mal intentionnés, ont déjà utilisé l'argument, alors erroné, du déficit de candidats aux CAPES, pour brocarder les défenseurs du breton.

En attendant une refonte souhaitable de la maquette du CAPES, au moins externe, pour en faire un concours monovalent à option bilingue (pédagogie du bilinguisme en histoire, etc...), comme le réclament les associations d'enseignants, d'étudiants, de parents d'élèves, ainsi que le département de breton de l'UFM de Bretagne et le département Breton & Celtique de l'Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne, un tel report des postes ouverts au concours pour 1997 serait de nature à conforter un enseignement bilingue en plein essor, à la satisfaction du plus grand nombre.

Voici ce que je voulais vous exprimer ès qualités, en tant que président, et le plus franchement du monde, de mon propre chef et sans aucun pression ni sollicitation.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.



Roland MOGN  
Naoned

Naoned, d'an 11 a viz Mezheven '96

LATIN e 5vet Klas.

Divizet ez eus bet lakaat kentelioù latin e 5vet klas er skoloù, evel a ouzoc'h.

- Er bloavezh-skol 96-97 evit lod (e skoloù Noe Lambert e Naoned, da skouer).
- Er bloavezh-skol 97-98 evit an darn vrasañ anezho (e skoloù Cacaout e Klison, da skouer)
- 2 eurvezh bep sizhun.
- Talvezout ar rano an enskrivadur evit ar 5vet hag ar 4vet klas (2 vloavezh-skol, eta). Aotreet e vo ar skolidi da lezel al latin e 3de klas, ha tu a vo dezho dibab un danvez all neuze.
- Piv a vo aoteet da ober latin ?
- E Cacaout Klison: an holl hag o do c'hoant ober.
- E Noe Lambert Naoned: ar re a vo dibabet gant ar c'huzulioù-klas.

Danvezioù all a zo da zibab:

- Ur yezh vev all: brezhoneg, italianeg, rusianeg, portugaleg, en un nebeut skoloù e Naoned, da zibab e 4vet, e Yezh Vev 3.
- Saozneg kreñvaet, da zibab e 4vet.
- Ur yezh varv all: gresianeg, da zibab e 3de klas, e Yezh Kozh.

Petra'vo graet eus ar brezhoneg ? Den ne oar c'hoazh.

- Mirout at traoù evel m'emaint: dibab e 4vet gant ar skolidi n'o do ket dibabet latin e 5vet.
- Lakaet a-stad gant al latin: da zibab e 5vet.
- Lakaet a-stad gant ar gresianeg: da zibab e 3de gant ar re n'o do ket kendalc'het ket gant al latin.

NEUZE:

- Goulennet am eus ma vefe ur bloavezh taol-esa eus ar bloavezh-skol da zont. E Noe Lambert, aotreet e vo ar skolidi da lezel al latin evit dibab brezhoneg. E Klison, n'eo ket bet divizet c'hoazh diwar-benn-se (amzer 'zo).

Dre ma ne ran nemet 2 eurvezh bep sizhun e pep klas e vo tu zo neuze ober saozneg kreñvaet (2 eurvezh ivez) + brezhoneg e Noe Lambert Naoned (e Cacaout Klison n'eus ket mui saozneg kreñvaet ken abaoe meur a vloaz).

- Klask a rin gounit, evit pep skoliad, ar gwir da cheñch yezh e fin ar 5vet klas, dre ma'z eus gwallziforc'hegezh anat etre al latin hag ar yezhoù all. Gwall-amresis eo an destenn-reolenniñ, ken ez eus tu da bep rener-skol he c'hompren diouzh e vod. Ret e vo eta da bep kelenner divizout gant rener(ien) ar skoloù ma ra kentelioù brezhoneg evit mirout ar gwir da zibab brezhoneg Trede Yezh hep koll skolidi dre faot al latin.

Roland MOGN

# Ecoles publiques bilingues : bientôt un collège ?

Teleg. 26.05.96



A Plomeur, l'école publique « monolingue » s'est volontiers poussée pour faire place aux classes bilingues. Mme La Bac, directrice, est ravie. Pour elle c'est une richesse supplémentaire pour la région et un atout en faveur de la liberté de choix des parents.

« Le breton s'est arrêté à ma génération. Mes parents le parlaient, mes grands-parents aussi. Moi, j'ai choisi de mettre mes enfants dans une maternelle bilingue. Elle est français-breton mais elle aurait pu être anglais-français ».

C'est Lotc Jadé, un parent d'élève, qui parle. Pour lui, le bilinguisme c'est un « plus » naturel. A l'heure d'Internet, il est temps pour lui de remettre quelques pendules à l'heure. En toute liberté. Ce qu'il y a de réconfortant, c'est que les petits des écoles bilingues refusent d'être des « singles ». Vous ne les forcez pas à parler pour le seul plaisir de faire du cinéma devant les copains ou les amis des parents. La langue, c'est autre chose. C'est vrai : Simon, hier matin, faisait un dessin sur le tableau noir de la

maternelle de Plomeur. Il l'explique à son papa en breton. Le « Tadig » a quelque chose de doux ! Et puis, son frère vient contrarier les lignes spontanément tracées : « mais laisse-les finir, T'abîmes tout ». Simon passe d'une langue à l'autre. Sans difficulté. Il est à l'école de Plomeur depuis l'ouverture des lieux, il y a trois ans. Son petit frère va le rejoindre à la rentrée prochaine.

### Plomeur et Douarnenez

Avec Plomeur, seule Douarnenez (Pouldavid) a des classes maternelle et primaire publiques bilingues. C'est peu et significatif à la fois. Elles ne se sont ouvertes que par la volonté des parents qui tenaient à la fois au système public et au bilinguisme. Un système où deux logiques se sont longtemps affrontées, quand il s'agit du breton, langue régionale. Le rouleau compresseur jacobin largement relayé, localement sous de faibles intentions, voulait faire taire les différences.

Les classes bilingues ne sont pas des nids de rébellion. Elles sont en fin de reconnaissance à la fois de l'Etat et de la région. La syntaxe de la langue bretonne, très différente de celle de la langue française, permet à celui qui la parle de donner du sens à son propos. Ce n'est pas de la traduction, toujours et malgré tout, appauvrissante. Mais un cri du cœur.

### Prendre en compte les parents

Les partisans des classes bilingues publiques ont souvent du mal à faire entendre leur voix. Ils sont taxés de bien des maux comme celui d'être la cause de fermetures de classes dans d'autres écoles. Il faut dire que les seuils de fermeture sont toujours drastiques, appliqués à la lettre et qu'un enfant de moins peut en effet avoir des conséquences dramatiques pour des parents inquiets que leur petit soit noyé dans un effectif telle-

ment important qu'ingérable pour l'instituteur. Mais... Reste une demande croissante pour le bilinguisme : exemple, Plomeur, où l'on attend une classe supplémentaire à la rentrée pour cause de plafond explosé : 47 enfants prévus, 55 inscrits... Et Douarnenez suit le même schéma. Un succès à prendre en compte et à analyser.

On comprend alors l'importance du vœu émis par la municipalité quimpéroise pour un collège public breton français en 97 : un collège qui rassemblerait les trois filières, privé, public et Diwan.

### Un esprit délié

Tout le monde s'accorde à dire que le bilinguisme délie l'esprit. « Ce qui est valable pour l'anglais l'est pour le breton », estiment les parents. Une langue bretonne naturelle dans cette pointe de l'hexagone dont on ne peut à long terme d'appel touristique faire valoir le patrimoine sans assumer l'originalité.

Danièle Le Papo

Le recrutement des maîtres bilingues ne satisfait pas la demande

# Classe de breton surprise à l'IUFM

Les parents d'élèves réclament des maîtres pour enseigner en breton. Symboliquement, ils ont organisé, mercredi, une classe de breton dans la cour de l'IUFM à Vannes.



La cour de l'IUFM de Vannes s'est transformée en classe de breton, mercredi matin.

A la craie sur un tableau noir placé sous la pancarte IUFM : « Mistrin evit kelenn ar brezhoneg hag evit kelenn ar brezhoneg » (« Des maîtres pour enseigner le breton et enseigner en breton »). Sous la conduite d'un maître, des enfants chantent une comptine en breton malgré le temps peu clément. Une scène pas courante !

Mercredi matin, la cour de l'Institut universitaire de formation des maîtres à Vannes a accueilli un classe de breton « improvisée ». A l'origine de cette manifestation tranquille et disciplinée, quatre mouvements pour l'enseignement du breton : Diwan (parents de l'enseignement bilingue catholique), Div Yezh (enseignement public), Diwan et UGB (enseignants de breton) qui ont symboliquement choisi le lieu et le jour du concours d'entrée en 2<sup>e</sup> année à l'IUFM pour enfoncer le clou.

« 800 élèves se trouvent aujourd'hui dans des classes de breton en Morbihan. Ils seraient encore plus nombreux si l'on ne manquait pas d'enseignants », explique Alan Le Gal, président de Div Yezh. « La progression exponentielle de la demande aurait dû conduire les responsables des services d'éducation à prendre leurs dispositions pour y répondre, or à la rentrée dernière ils n'ont pas pu fournir les enseignants nécessaires. Trois postes et demi supplémentaires seront ouverts à la prochaine rentrée. Mais l'inspecteur d'académie ne sait pas s'il aura des enseignants pour les occuper... Le problème va être le même en secondaire... »

### « 250 gr de saindoux pour Juppé »

« 250 gr de saindoux contre la mauvaise grasse... » En adressant ce paquet-cadeau à Matingon, des professeurs du collège Charles-Le Goffic à Lannion ont voulu faire part de leur indignation face aux propos tenus à l'Assemblée nationale, mardi dernier par le Premier ministre. « Je préfère une fonction publique moins nombreuse, plus efficace et mieux à l'aise dans ses missions qu'une fonction publique qui fait de la mauvaise grasse. »

Alors qu'un quota de 20 places est réservé en 1<sup>re</sup> année à l'IUFM de Bretagne aux candidats professeurs des écoles bretonnants, 8 seulement se sont présentés l'an dernier. La situation pourrait évoluer : ils sont une cinquantaine à subir ces jours-ci les épreuves du CAPES de breton.

« Il faut qu'on obtienne rapidement un changement dans les méthodes de recrutement », estiment les responsables des quatre mouvements bretons qui demandent la mise en place d'un concours bilingue de professeurs des écoles et divers aménagements au CAPES de breton.

Mercredi, une délégation a rencontré le directeur-adjoint de l'IUFM Benoît Hooge les a assurés de l'ouverture de l'Institut au breton. « Non seulement, il n'y a pas de rébores mais il y a un engagement pour la culture régionale dans le projet d'établissement. »

Les parents réclament des enseignants bilingues

# Classe de breton surprise à l'IUFM

On manque d'enseignants pour les classes bilingues breton-français. Mercredi les associations de parents et enseignants ont symboliquement organisé une classe de breton dans la cour de l'Institut de formation de maîtres.

(Lire page 10)



Pour appuyer leur demande d'enseignants de breton, les mouvements de parents et enseignants ont organisé une classe « sauvage » à l'IUFM.

Quest-France 08.06.96  
Pajennad Penn ar bed

## Les enseignants demandent une «réelle» formation Cinq nouvelles classes bilingues

Cinq classes primaires bilingues publiques doivent ouvrir à la rentrée prochaine (1). Un bon «score» pour le bilingue, aux vues des dix ouvertures «françaises». Instituteurs et parents d'élèves s'interrogent pourtant sur la formation des enseignants du bilingue.

L'inspection d'académie autorise l'ouverture de cinq classes publiques bilingues français-breton à la rentrée prochaine. Cela portera donc à dix-sept le nombre de ces classes dans le département.

Deux postes de «brigades» (remplaçants) sont aussi créés. Une belle avancée pour les parents d'élèves et les instituteurs des écoles bilingues qui s'interrogent tout de même sur la forma-

tion dispensée aux enseignants. «Les douze instituteurs actuellement en poste sont autodidactes en ce qui concerne la pédagogie du bilinguisme et la langue bretonne écrite et orale, estime l'un des instituteurs. L'Education nationale compte sur le volontariat et la conscience professionnelle des instituteurs.» L'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) de Saint-Brieuc forme depuis cette année des instituteurs bilingues.

«Mais ils sortiront au complet l'an prochain et cela ne sera pas suffisant pour pourvoir aux créations de postes. Les deux brigades ne seront sans doute pas pourvues.»

Instituteurs et parents d'élèves demandent une formation «réelle et efficace» prise en charge par l'Education nationale. Ils estiment aussi que deux autres classes au-

raient dû être ouvertes: à Plomeur une troisième classe était demandée mais l'inspection d'académie a refusé, et au Faou. Là, malgré l'accord de l'inspection académique, la municipalité a refusé cette ouverture de peur qu'elle n'entraîne la fermeture d'une classe traditionnelle et le poste pourrait être reporté à Quimerc'h. Instituteurs et parents d'élèves craignent que si un accord ne parvient pas à être trouvé sur ce poste, il ne disparaisse.

● Fest-noz annuel. L'union des enseignants de breton et parents d'élèves des écoles bilingues organisent leur fest-noz annuel samedi 15 juin à Rosnoen.

(1) Une classe à Guipavas, une à Lannilis, une à Plougatell, une à Plo- quernetu, une au Faou.

OF 23.05.96  
Pajennad Penn ar Bed

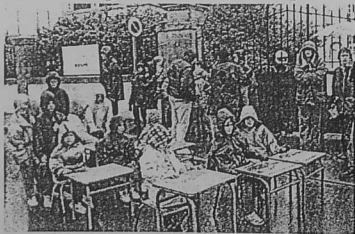
Une classe sauvage installée devant l'IUFM à Quimper

## Les écoles bilingues manquent de profs

Les parents et enseignants des écoles bilingues ont profité hier de la tenue du concours d'entrée en IUFM pour dénoncer une nouvelle fois l'insuffisance d'enseignants en breton. A Quimper, les manifestants, après avoir été repoussés par la police, ont installé une classe sauvage sur la rue, devant l'entrée du site IUFM.

«Urgent, élèves bilingues cherchent instituteurs. Adresser candidatures à l'inspection académique ou au rectorat». Ce tract, rédigé en forme d'offre d'emploi, les parents et enseignants des écoles bilingues voulaient l'adresser aux quelque 570 candidats à l'IUFM qui planchaient hier sur les épreuves du concours d'entrée. Ils en ont été empêchés par la police, celle-ci gardant fermées les grilles du site IUFM de Quimper.

Quelques manifestants ont cependant réussi à escalader les clôtures. Ils seront immédiatement reconduits manu militari hors de l'enceinte. C'est donc sur la rue de



Malgré une pluie tenace, les parents et les enfants des écoles bilingues ont installé une classe sauvage devant les grilles fermées de l'IUFM.

Rosmadec, face à l'ancienne école normale que les parents et les enseignants des écoles, accompagnés d'une quinzaine d'enfants, ont symboliquement installé durant une petite heure une classe sauvage.

«L'enseignement bilingue breton-français se trouve actuelle-

ment dans une situation paradoxale expliquent les représentants des trois filières d'enseignement du breton, Dihun (écoles catholiques), Divyez (public) et Diwan (association), sa croissance est exponentielle tant la demande des parents est forte, mais son développe-

ment est entravé par un recrutement insuffisant d'enseignants». Premier accusé: un concours d'entrée à l'IUFM conçu pour des filières monolingues et jugé inadapté aux filières bilingues. L'admission en première année des candidats bretonnants se fait dans la limite d'un quota de 20 personnes. A l'issue de cette première année de préparation, le candidat bilingue se présente au concours d'entrée où le breton n'est concerné que par un coefficient sur quatorze. On considère le breton comme une simple matière et non comme une langue d'enseignement, on oublie que le professeur des écoles bilingue sera amené à enseigner au moins la moitié du temps en langue bretonne. «Cela valorise l'Union des enseignants de breton, réclamant un concours d'entrée à l'IUFM spécifique, le recrutement de professeurs de breton en collèges et lycées et la création d'un CAPES monovalent de breton.

Des actions semblables à celles de Quimper ont été également menées hier sur les sites IUFM de Vannes et Saint-Brieuc.

J. L.B.

## Ecole maternelle de Quimerc'h : projet de classe bilingue

Teg. 16.05.96



Les parents d'élèves de Quimerc'h toujours aussi déterminés.

La démarche du 11 avril à l'inspection académique de l'association des parents d'élèves des écoles de Quimerc'h n'a pas modifié la décision de fermeture provisoire d'une classe de maternelle.

La municipalité du Faou n'ayant pas donné suite au projet de classe bilingue initialement prévue dans cette localité, Jean-Yves Salaün, président des parents d'élèves de Quimerc'h veut saisir cette opportunité pour éventuellement l'implanter à Quimerc'h, cette éventualité pouvant pallier une possibilité de fermeture de classe maternelle.

Les parents d'élèves concernés

réunis mardi dernier pour une information sur le sujet, ont entendu les explications de Fanch Jézéquel sur la filière éducative bilingue qui gère actuellement 1.000 enfants sur le Finistère, le seul d'ouverture d'une classe étant de 15 élèves de 2 à 6 ans. Roger Mellouet s'est déclaré intéressé par ce projet, le coût d'une telle opération restant à chiffrer pour prendre une décision.

Les parents voulant se renseigner peuvent contacter Jean-Yves Salaün, tél. 98.73.10.52 ou Anne-Marie Scotet, tél. 98.73.01.24.

OF 3 06 96

## Saint-Rivoal

École bilingue: théâtre ambulant en juin

Chaque vendredi du mois de juin, à 19h30, les élèves de l'école de Saint-Rivoal, ceux de l'école Diwan de Commana et les élèves bretonnants du collège de cette même cité, présenteront un spectacle inédit dans la région et de surcroît gratuit.

Le spectacle se déroule à l'extérieur. Les gens suivent les acteurs dans des sites différents (ruelles, cimetière, place, maison Corneic...) qui donnent lieu à des

chants, des danses, des récits de contes, suivant le lieu. C'est un théâtre ambulant qui véhicule la tradition orale des danses et des contes de la région.

Le financement de cette opération a été obtenu par le parc d'Armorique par l'intermédiaire du FIDAR (animation en milieu rural).

La première séance, le vendredi 7, sera suivie d'un kig-harzar.



La répétition se fait dans la joie.

Les maires des Pyrénées Orientales avaient, sans doute, trop tendance à utiliser la langue catalane lors de leurs différentes activités. Ils sont tout bonnement rappelés à l'ordre...

## LINGUA PRUIBITA !



çant ne peut utiliser pour ses produits une étiquette rédigée uniquement en langue régionale... etc, etc, etc...

Depuis 20 ans les représentants de l'Etat nous répètent qu'on n'assure pas la promotion et la défense d'une langue par une loi ou un statut et, parallèlement, ils font voter par le Parlement des lois visant à protéger la langue française. Dès lors, comment admettre leur bonne foi ? On le voit, une loi ne suffit peut-être pas à assurer la pérennité d'une lan-

gue, mais elle y contribue grandement.

In tantu, ci portanu da fola in canzona, è ci facenu piglià fiaschi per fiaschi ! Povari di noi !

ARRITTI

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté, Egalité, Fraternité

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

CABINET DU PREFET  
Place Huguette  
63141 St  
DIEUX - LANGRAN  
33064

Perpignan, le 10 AVRIL 1996

LE PREFET DU DEPARTEMENT  
DES PYRENEES-ORIENTALES

Messieurs et Messieurs les MAIRES  
du DEPARTEMENT

En communication à :  
- M. le Président du Conseil Général  
- M. le Président de l'Association des  
Maires  
- M. le Sous-Prefet de Prades  
- M. le Sous-Prefet de Céret

OBJET : Emploi de la langue française - Application de la loi du 4 août 1994 -  
Construction

«La langue de la République est le français» aux termes de l'article 2 de  
la Constitution

La loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française  
rappelée dans son article 1er le principe posé par la Constitution en indiquant que la lan-  
guaise est «la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics

16.5.96

ARRITTI 1509 • 5

## UN JOURNAL VIVANT POUR UN PAYS PASSIONNANT

NEKEPELL est né, symbole de dynamisme et d'espoir. NEKEPELL, l'hebdo du Centre Ouest Bretagne, a choisi le mois de mai et les premiers jours de vrai beau temps pour paraître.

Loin d'une promotion massive, NEKEPELL a choisi de s'adresser à ceux qu'elle considère d'ores et déjà comme ses lecteurs fidèles. Vous êtes de ceux là.

La vie de NEKEPELL est désormais entre vos mains. NEKEPELL ne vivra pas de l'ère du temps mais de ses lecteurs et en particulier de ses abonnés. Alors passez dès aujourd'hui contrat avec NEKEPELL en vous abonnant. Nous comptons sur vous.

Maintenant qu'est venu le temps de sa diffusion, NEKEPELL s'engage auprès de vous, ses lecteurs :

Chaque semaine, NEKEPELL vous garantit :

### - Un regard sur votre pays :

Des enquêtes, des interviews, des dossiers, des photos sur tout ce qui concerne le Centre-Ouest-Bretagne, que cela se passe ici ou ailleurs (en Bretagne, dans l'hexagone ou dans le monde). Il ne s'agit pas d'un territoire étiqueté, figé dans ses frontières, mais d'un espace ouvert au monde.

### - Une information plurielle et honnête :

Trois niveaux d'information : ce qui s'est passé, ce que nous en pensons, ce qu'en pensent les autres, différenciés dans leur traitement. Ni pensée unique, ni ambiguïté.

### - Un lieu d'échanges :

La diversité et la confrontation d'opinions sur un même sujet est la règle. Le courrier des lecteurs, la tribune libre, les billets d'humeur sont les lieux privilégiés de l'expression de cette diversité. Au lecteur d'y participer, de se faire son jugement, d'être considéré comme un partenaire, une personne majeure.

### - Un guide pratique de la vie quotidienne en Centre-Ouest-Bretagne :

Les programmes de cinéma, les spectacles, les concerts, les activités des associations, les festou-noz, les permanences, les conseils municipaux, les offres d'emploi, les locations, les marchés, les services, etc. Tout y est.

## ABONNEZ-VOUS

1 an (320 francs)

OUI JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT À NEKEPELL

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

Ci-joint un chèque de 320 F, à l'ordre de NEKEPELL

À expédier à l'adresse suivante: NEKEPELL, 22110 MELIONEG

Nekepell

l'hebdo du Centre Ouest Bretagne

Le Bourg - BP 43  
22110 MELIONEG

Téléphone (02) 96 24 23 98

FAX (02) 96 24 24 36

Relativa 96 24 30 15





Titre du colloque :

" L'ENFANT BILINGUE ET SON ENVIRONNEMENT "

Thèmes (provisoire) des conférences :

\*L'édition scolaire en langue régionale

Avec notamment les exemples du Pays Basque espagnol, de la Catalogne et de T.E.S. en Bretagne...

\*L'audiovisuel en langue régionale

Avec le concours de la télévision galloise, de FR3 Alsace et Bretagne, des radios décentralisées de Radio-France, de radios locales bilingues...

\*Les classes bilingues dans les écoles publiques

Avec des représentants de l'Education Nationale, des inspectrices alsaciennes...

\*L'enfant bilingue dans la famille monolingue

avec Mme VERMES, psycholinguiste, professeur à l'Université de Paris II.

\*L'enfant bilingue dans sa commune

Avec le concours de maires qui se sont investis dans la défense du bilinguisme : M. J.P. THOMIN, Landerneau, M. A. ZELLER, Saverne, Alsace...

Conférenciers prévus (contacts en cours) :

M. Edouard GLISSANT	Ecrivain
Mme Genevieve VERMES	Psycholinguiste
Mme LERALU	Inspectrice E.N. Pays Basque
M. Adrien ZELLER	Député-maire de Saverne

Un représentant du Bureau Européen des langues minorisées.

+ un représentant de chaque langue régionale.

Des universitaires et chercheurs de différents pays de la CEE.

III - PARTICIPANTS

Nombre escompté : environ 300

Qualité : Ministre, Recteur d'Académie, Inspecteurs de l'E.N., enseignants, parents, chercheurs, élus, grand public...

Provenance : principalement de la région Bretagne, mais aussi du Pays Basque, d'Alsace, d'Occitanie, du Pays de Galles...

## PROGRAMME

### Mercredi 19 - au soir -

18h/19h accueil des participants  
19h/19h30 installation

19H30 REPAS - SOUPER

21 H ALLOCUTION D'ACCUEIL

#### Tour de table des participants

##### Présentation du programme

Début du tour d'horizon des différents pays représentés :

Alsace  
Bretagne

### Jeudi 20 juin

8.30 PETIT DÉJEUNER

9.30 suite et fin du tour d'horizon

Corse  
Languedoc/Roussillon  
Midi-Pyrénées  
Pays Basque  
Flandre (nouvel intervenant)  
Départements

12.30 DÉJEUNER

14.30 Rappel des discussions et résolutions d'Ustaritz

avec pause-café à 16.30

19.00 pause

19.30 DINER

21.00 Soirée : musique et chants

### Vendredi 21 juin

8.30 PETIT DÉJEUNER

9.30 Séance de travail :  
les médias : **RADIO et TELE**

Présentation : Comité breton  
radio, négociations avec FR.3

Discussion générale avec Tour  
d'horizon des divers pays

##### Modalités d'action

12.30 DÉJEUNER

14.30

Séance de travail :  
**L'ENSEIGNEMENT**  
Présentation : UGB - Union des  
Enseignants de Breton  
Discussion générale avec Tour  
d'horizon des divers pays

##### Modalités d'action

avec pause-café à 16.30

19.00

vin d'honneur au Château avec  
invités et participants

19.30

DINER

21.00

mise au point des diverses  
motions,  
**déclarations et actions**  
préparation conférence de presse

22.30

fin de soirée libre  
(Fête de la Musique)  
Saint-Malo intra-muros

### Samedi 22 juin

9.00 **conférence de presse -petit  
déjeuner** entre journalistes et  
représentants des différents pays

10.30

**Visites**  
école Angèle Vannier avec DODIK  
Maison des Ecrivains à St-Malo.

12.15

RECEPTION  
par M. Le Maire de St Malo

13.00

REPAS DE CLOTURE.

# Langues de Pays YEZHOU BRO



# LANGUES DE PAYS

VIÈME RENCONTRE  
INTERREGIONALE  
des LANGUES  
et CULTURES  
SPECIFIQUES

VIème  
rencontre  
interrégionale

19, 20, 21, 22 a viz Mezheven 96  
19, 20, 21, 22 juin 1996

19, 20, 21, 22 juin 1996

St-Malo - S. Maloù  
BRETAGNE BREIZH

Saint-Malo  
BRETAGNE

Kastell la Briantais 99 81 87 04  
KUZUL SEVENADUREL BREIZH  
Conseil Culturel de Bretagne 99 87 17 65